

République Française Département : MEUSE
Arrondissement : Commercy
LEVONCOURT - COMMUNE

Séance du vendredi 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 16/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DE LA MAIRIE), sous la présidence de Marie-Pierre VERDUN.

Présents : Sylvie DAILLY, Stéphane JACQUEMET, Stéphane PARISOT, Marie-Odile MUNIER, Marie-Pierre VERDUN, Elise PARISOT, Thomas MUNIER

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sylvie DAILLY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance. **DE_005_2026**

Objet : INDEMNITE DE L'ADJOINT

Madame le Maire informe le conseil qu'au précédent mandat, l'adjoint percevait une indemnité mensuelle brute de 160.31 € qui correspond à 3.90 % de l'indice 1027.

Après délibération et compte tenu du souhait de Madame DAILLY Sylvie, 1er Adjoint, le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver le montant de l'indemnité mensuelle soit, 3.90 % de l'indice 1027 (160.31 € au 1er janvier 2026).

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an ci dessus.

Marie Pierre VERDUN
Maire

